

Brennilis

Bulletin d'informations municipales

N° 1 - Août 2014

Édité par la municipalité

Édito

Le 23 mars dernier, les électrices et les électeurs de notre commune ont largement accordé leurs suffrages à la liste « réalisme, proximité et bien être à Brennilis ».

Les onze élus de cette liste prennent acte de la confiance qui leur a été manifestée et savent qu'il leur appartient maintenant de s'en montrer dignes et de l'honorer tout au long de la présente mandature ; ils sont également pleinement conscients de l'ampleur de la tâche qui les attend.

Désormais la nouvelle municipalité est à pied d'œuvre et pas moins de six séances du conseil ont déjà eu lieu depuis son installation.

Durant ces six prochaines années elle s'attachera à réaliser les objectifs et les engagements formulés dans son programme de campagne, en ayant toujours présent à l'esprit quelques maîtres mots tels que travail, écoute, concertation, disponibilité et surtout transparence.

Sa seule ambition : être au service de la commune et de ses habitants en donnant toujours la priorité à l'intérêt général.

Lorsque vous recevrez ce premier numéro, beaucoup d'entre vous seront sans doute toujours en vacances, d'autres auront déjà retrouvé leur poste de travail ; aux premiers nous leur souhaitons de bien en profiter et aux seconds le courage et l'allant qui s'imposent pour une bonne reprise.

Bonne fin d'été à tous !

Le maire



De gauche à droite :
Jérôme Douarin - Nicolas Tallec - Chantal Cloitre - Marie-Noëlle Jaffré - Alexis Manac'h (maire) - Marie-Thérèse Laurent - Sandrine Mocaër - Bernard Goujon - Berc'hed Troadec / Cadoudal (2^{ème} adjointe) - Jean Faillard (1^{er} adjoint) - Carole Le Boulanger (3^{ème} adjointe)

Composition des commissions

C'est lors de sa séance du jeudi 10 avril 2014 que le conseil municipal a procédé à la mise en place des différentes commissions communales et à la désignation des représentants locaux aux instances extra communales (cf. tableau ci-dessous).

Commissions communales	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale)	Membres élus : Alexis Manac'h - Berc'hed Troadec/ Cadoudal - Carole Le Boulanger - Chantal Cloitre - Bernard Goujon - Sandrine Mocaër - Nicolas Tallec Membres désignés : Youenn Boudier - Marie-France Corre - Marcel Gérardin - Anne-Marie Jaffré - Annaëlle Le Borgne - Bernard Thépaut	
Commission d'appels d'offres	Alexis Manac'h - Jean Faillard (VP) - Marie-Thérèse Laurent - Chantal Cloitre	Berc'hed Troadec/Cadoudal - Carole Le Boulanger - Bernard Goujon
Commission des finances	Alexis Manac'h - Berc'hed Troadec/ Cadoudal (VP) - Jean Faillard - Carole Le Boulanger - Bernard Goujon - Marie-Thérèse Laurent	Sandrine Mocaër - Nicolas Tallec - Jérôme Douarin - Marie-Noëlle Jaffré - Chantal Cloitre
Commission voirie / Eau / Assainissement	Alexis Manac'h - Jean Faillard (VP) - Jérôme Douarin (VP) - Bernard Goujon	Carole Le Boulanger - Berc'hed Troadec/Cadoudal - Marie-Thérèse Laurent - Sandrine Mocaër
Commission bâtiments communaux / Travaux / Patrimoine / Urbanisme	Alexis Manac'h - Jean Faillard (VP) - Berc'hed Troadec/Cadoudal - Carole Le Boulanger	Jérôme Douarin - Bernard Goujon - Marie Noëlle Jaffré - Sandrine Mocaër
Commission activités agricoles, économiques et commerciales / Environnement et développement durable	Alexis Manac'h - Marie-Thérèse Laurent (VP) - Chantal Cloitre - Carole Le Boulanger	Berc'hed Troadec/Cadoudal - Jérôme Douarin - Marie-Noëlle Jaffré - Jean Faillard
Commission affaires scolaires / Enfance / Jeunesse	Carole Le Boulanger (VP) - Berc'hed Troadec/Cadoudal - Sandrine Mocaër - Nicolas Tallec	Marie-Noëlle Jaffré - Jérôme Douarin - Alexis Manac'h - Jean Faillard
Commission tourisme / Culture / Loisirs / Vie associative	Berc'hed Troadec/Cadoudal (VP) - Carole Le Boulanger - Marie-Noëlle Jaffré - Sandrine Mocaër	Chantal Cloitre - Jérôme Douarin - Bernard Goujon - Nicolas Tallec
Commission affaires administratives / Personnels / Emplois / Communication	Alexis Manac'h - Carole Le Boulanger (VP) - Berc'hed Troadec/Cadoudal - Marie-Noëlle Jaffré	Chantal Cloitre - Jérôme Douarin - Marie-Thérèse Laurent - Sandrine Mocaër

Commissions inter-communales / Syndicats / autres	Titulaires	Suppléants
Sivom région d'Huelgoat – Pleyben (Syndicat intercommunal voirie, ordures ménagères)	Jean Faillard - Carole Le Boulanger	Berc'hed Troadec/Cadoudal - Jérôme Douarin
SDEF (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère)	Alexis Manac'h - Jean Faillard	Berched Troadec/Cadoudal - Chantal Cloitre
Siece (Syndicat intercommunal d'électrification et de communication électronique)	Alexis Manac'h - Jean Faillard	Berc'hed Troadec/Cadoudal - Chantal Cloitre
Office de tourisme du Yeun Elez	Marie-Noëlle Jaffré	Nicolas Tallec
PNRA (Parc naturel régional d'Armorique)	Berc'hed Troadec/Cadoudal	Jean Faillard
Conseiller municipal délégué à la défense	Jean Faillard	Carole Le Boulanger
CLI des Monts d'Arrée (Commission locale d'information auprès de l'installation nucléaire des Monts d'Arrée)	Alexis Manac'h	Sandrine Mocaër
Communauté de communes du Yeun Elez	Alexis Manac'h - Jean Faillard - Marie-Noëlle Jaffré	
Pays d'accueil	Marie-Noëlle Jaffré	Alexis Manac'h
Commission élus référents sécurité routière	Marie-Thérèse Laurent	Nicolas Tallec

VP : *Vice-président(e)*.

Le Maire est « président de droit » de chaque commission intra-communale.

Communauté de communes du Yeun-Elez

8 communes :

Botmeur - Brasparts - Brennilis - La Feuillée - Lopérec - Loqueffret - Plouyé et Saint-Rivoal

23 délégués :

- Botmeur : Gérard Guen, Eric Prigent
- Brasparts : Jean-Pierre Broustal, Yvonne Quimerc'h, Joseph Simon, Josiane Guinvarc'h
- Brennilis : Alexis Manac'h, Jean Faillard, Marie-Noëlle Jaffré
- La Feuillée : Régis Le Goff, Gérard Rannou, Danièle Rose
- Lopérec : Jean-Yves Crenn, François Le Luyer, Jean-Pierre Le Bihan

- Loqueffret : Marcel Salaün, Alain Hamon, Jean-Pierre Salaün

- Plouyé : Marcel Le Guern, Geneviève Le Mat, Aimé Schlosser

- Saint-Rivoal : Yves-Claude Guillou, Jean-Yves Jacq

Président : Marcel Le Guern

- 1^{er} vice-président : Jean-Yves Crenn
- 2^{ème} vice-président : Alexis Manac'h
- 3^{ème} vice-président : Jean-Pierre Broustal
- 4^{ème} vice-président : Régis Le Goff
- 5^{ème} vice-président : Marcel Salaün
- 6^{ème} vice-président : Yves-Claude Guillou
- 7^{ème} vice-président : Gérard Guen

Budget/finances

Le 23 avril dernier, le conseil municipal s'est réuni en mairie pour procéder au vote des différents comptes et des budgets primitifs 2014.

Comptes administratifs 2013 :

La nouvelle municipalité a vivement regretté que ces comptes n'aient pas été soumis au vote de l'ancienne équipe muni-

cipale avant les élections de mars 2014, comme cela s'est fait dans beaucoup d'autres communes. Ils ont néanmoins été adoptés (7 voix pour et 3 contre), mais dans le seul et unique but de permettre les reports 2013 et d'assurer ainsi une continuité budgétaire.

Ont été adoptés à l'unanimité et équilibrés comme suit :

Budgets primitifs 2014 :

	Section fonctionnement	Section investissement
B.P communal	669.508 €	1.033.442 €
B.P eau	60.500 €	126.732 €
B.P assainissement	95.505 €	212.928 €
B.P CCAS	14.725 €	2 725 €

Une situation budgétaire qui interpelle :

Un **court terme relais de trésorerie** (CTRT) de **450.000 €**, souscrit le 9 août 2013, par l'ancienne majorité, sur une durée de 12 mois, arrive à échéance le 15 août 2014 ; le coût total de cette opération (intérêts et frais de dossier) est de 460.269 € ; le remboursement du capital (450.000 €) à l'organisme prêteur doit, selon les clauses du contrat, s'effectuer en un seul versement au terme prévu !

A noter que cette souscription n'a jamais été débattue au sein du conseil municipal de la mandature précédente, ni même portée à la connaissance de l'ex opposition 2008/2014 ; celle-ci l'a seulement découverte postérieurement aux dernières élections municipales.

Une telle opération laisse perplexe notamment au regard de l'importance du capital emprunté sur un aussi court terme, mais également sur les raisons qui ont motivé ce type de stratégie.

La situation financière qui en résulte est donc assez préoccupante pour ce qui concerne l'exercice 2014 voire 2015. Les conséquences immédiates se traduiront par une réduction des marges de manœuvre de la nouvelle municipalité en matière de réalisations communales et donc la nécessité d'observer pour les mois qui viennent une pause budgétaire, notamment en matière d'investissement.

Le conseil municipal réuni le 28 juillet, a décidé des modalités du remboursement de ces 450.000 € :

- Souscription d'un prêt de 250.000 € sur 15 ans (pour une charge financière annuelle supplémentaire de 21.065 €).
- Renouvellement partiel du court terme de trésorerie à hauteur de 200.000 € sur une année.

En ce qui concerne les budgets annexes (eau et assainissement), ils soulèvent également des interrogations. En effet, ces deux budgets, qui dans le principe doivent s'auto-équilibrer, ont de plus en plus recours à des versements issus du budget principal de la commune (50.000 € pour 2014) ; une telle situation peut difficilement perdurer !

Par ailleurs, à la clôture 2013 du budget eau, apparaît un déficit d'investissement de 94.878 € qui devait logiquement être compensé par un emprunt. Celui-ci n'ayant pas été réalisé conformément aux prévisions, il appartiendra à l'équipe en place de s'y atteler. La réalisation de ce nouvel emprunt alourdira encore un peu plus une charge financière globale déjà passablement conséquente.

En effet, pour information, cette charge financière du dernier exercice était de 139.441,00 € (remboursement des intérêts et du capital), c'est-à-dire pratiquement à la hauteur des contributions directes perçues par la commune en 2013, soit 143.966,00 €.

Chiens errants

Il est rappelé que leur divagation est interdite par l'article 213-2 du code rural.

De nombreuses plaintes sont parvenues récemment en mairie concernant de tels faits notamment au niveau du bourg mais également dans certains villages.

Ceci constitue une véritable nuisance pour la population et a un impact sur la qualité de vie des habitants.

La municipalité en appelle au civisme des propriétaires de ces animaux et les informe que les dispositions prévues en la matière seront strictement appliquées si le phénomène persiste, et ce, dans l'intérêt de la sécurité publique.

Cabinet médical



La dernière visite sur site a eu lieu, le jeudi 15 mai, en présence de 9 élus municipaux, de l'ancien adjoint aux travaux, Olivier Magoriec, du Dr Selhane et de 4 artisans (Mrs Le Goff, Lamanda, Korn et Cerqueira). Elle a permis d'identifier les travaux complémentaires (carrelage, sanitaires, peintures...) qu'il était nécessaire de réaliser par rapport aux prévisions initiales de la seconde tranche.

Désormais la réception des travaux est imminente et doit se faire sous l'autorité de l'artisan qui a assuré la coordination des différents corps de métiers.

Le montant de cette réalisation, dans sa globalité (tranche N° 1, extension ou tranche N° 2, logement du médecin remplaçant ainsi que l'ensemble des avenants), approche les 145.000 €. A cela s'ajoutent l'acquisition du foncier et des bâtiments préexistants (62.500 €) et les frais inhérents à l'installation du premier médecin de l'ordre de 35.000 € (cf. séance C.M du 10/11/2012).

Le coût total de cette opération, financée sur fonds propres, avoisine donc les 240.000 €.

Après réception des travaux, une nouvelle convention sera établie entre la commune de Brennilis et le Dr Selhane, qui depuis le départ précipité du Dr Muniz fin 2013, reste seule interlocutrice de la municipalité.

Compte tenu de la charge de travail qui lui incombe suite à ce départ, son souhait serait sans doute de pouvoir la partager avec un confrère. Osons espérer que la capacité d'accueil et les nouvelles fonctionnalités de ce cabinet médical soient suffisamment incitatives pour que ce souhait devienne réalité !

Travaux

Travaux exécutés par le Sivom : une redevance annuelle de 43.623,97 € est versée au syndicat par la commune, charge à celle-ci de lui faire effectuer des travaux notamment de voirie jusqu'à concurrence de cette somme.

Soldes de travaux 2013 :	20.286,54 €
Redevance 2014 :	43.623,97 €
Solde de travaux 2014 :	63.910,51 €
Montant exécuté au 30/06/2014 :	27.030,97 €

Reste à consommer en 2014 36.879,54 €.

Ont été réalisés au 30/06/2014 les travaux suivants :

- Remise en état de la route du marais, mise en forme, éparage, curage des fossés, busage, et mise en œuvre de matériaux,
- remise en état de la route de balmed à Plouénez (idem que pour la route du marais),
- éparage de la « voie romaine » en mitoyenneté avec La Feuillée,
- éparage des voies communales empruntées par le circuit des voitures anciennes, exécuté par le Sivom suite à la panne de notre épareuse dont il faudra prévoir le remplacement.

Autres travaux réalisés et financés par la commune :

- Aménagements divers à l'école,
- appareil de prélèvement automatique à la station d'épuration pour un montant de 3.194,40 €,

- travaux de mise en sécurité électrique à la salle polyvalente pour la somme de 3.077,72 €,
- remplacement d'un vélux aux sanitaires du camping, étancher le deuxième vélux,
- rive du toit, réfection de la gouttière du préau de l'école pour la somme de 3.737,00 €.

Les agents communaux :

- Entretien régulier de la station d'épuration en collaboration avec le responsable des salaisons,
- entretien et suivi de la station de pompage d'eau potable et du château d'eau (remplacement des fenêtres de la station de pompage pour un coût de 1.024,38 €),
- nettoyage, tonte, élagage et entretien du camping,
- éparage des voies communales,
- entretien et dépannage des bâtiments communaux....

Travaux dont la réalisation est imminente :

- Réseaux d'eaux pluviales à Plouénez (Sivom),
- route de Kerolland à Kerhornou (Sivom),
- sécuriser l'accès à la cantine (Sivom) et aux classes (devis MCI),
- réparer 2 lampadaires au bourg (devis Le Du 2.210 €),
- réparation du clarificateur à la station d'épuration (devis : 15.000 € entreprise MCI),
- rénovation de peintures à la cantine de l'école (devis entreprise Korn : 5 710,08 €).

Abandon du projet médiathèque/MPT

À l'issue d'une réflexion préalable et d'un large débat qui a permis à chaque élu municipal de s'exprimer librement et pleinement sur :

- le dimensionnement et le coût de ce projet
- son opportunité eu égard aux attentes et besoins réels de la population locale
- le lourd contentieux résultant de sa localisation et de son implantation
- les charges inhérentes au fonctionnement et à la maintenance d'un tel équipement communal

mais aussi :

- sur les subventions déjà attribuées et celles escomptées
- sur les dépenses de maîtrise d'œuvre et frais d'avocat déjà engagés
- sur d'hypothétiques indemnités de résiliation de marchés (non notification des ordres de services),

Le conseil municipal, lors de sa séance du 12 juin dernier, a décidé, à l'unanimité de ses membres, d'abandonner ce projet de Médiathèque/MPT.

Quelques infos utiles

Mairie

Tél : 02.98.99.61.07

Fax : 02.98.99.67.67

Mél : mairie.brennilis@orange.fr

Déchetterie

Zone artisanale Vieux Tronc – Locmaria-Berrien.

Tél : 02.98.99.82.49

Lundi au samedi, 9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Numéros d'appel d'urgence

Médecin de garde : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, composez le 3237

TAP

(Temps d'activité périscolaire)

En lien avec la réforme des rythmes scolaires, dès la rentrée prochaine, les enfants du RPI seront à l'école 4 jours ½ au lieu de 4. Les enfants iront désormais à l'école le mercredi matin. Le temps scolaire reste le même mais est réparti sur 4 jours ½, donc allégé sur la journée. Les enfants pourront bénéficier de 3 h/semaine de temps d'activités périscolaires (TAP), répartis en 3 temps sur la semaine (2 temps de 45 mn et 1 temps de 1 h 30).

Les élus des 3 municipalités ont travaillé en étroite collaboration pour proposer un projet pertinent pour l'ensemble du RPI.

Des rencontres avec les futurs intervenants et les équipes pédagogiques ont permis d'organiser ces TAP de façon à proposer des activités diversifiées et articulées autour d'un projet éducatif territorial transmis aux services de l'éducation nationale. Ces TAP favorisent l'accès à tous les enfants aux différentes pratiques culturelles, artistiques, sportives...

La charge financière des TAP incombe aux municipalités, son coût pour le RPI a été équitablement réparti entre les 3 communes. En parallèle, la Communauté de communes et l'État participent également au financement. Par ailleurs, une participation financière de la CAF a été sollicitée.

Les TAP sont donc gratuits pour les familles et n'ont pas un caractère obligatoire.

Une réunion d'information à l'intention des familles et organisée par les 3 communes concernées a eu lieu, le 30/06/2014, à la salle polyvalente de Brennilis.

Les locaux dédiés aux TAP nécessiteront, pour certains, de légers aménagements (salle polyvalente notamment) ; d'autre part, une sécurisation de la traversée de la D.36 entre l'école et la salle polyvalente est prévue.

Les intervenants retenus pour animer les TAP sont des animateurs d'associations : Epal, Adde, Ty-Menez Are, Les passeurs de savoir, M. Tarot, Mme Ibars Arques. Ces derniers sont à pied d'œuvre pour caler leur calendrier et pour présenter aux enfants des animations diverses et variées qui ne manqueront pas de les intéresser. Merci à eux !

Date à retenir

Le repas des anciens a été fixé au **dimanche 5 octobre**, à midi, au restaurant du Youdig.

Des infos complémentaires concernant cet incontournable rendez-vous annuel vous parviendront d'ici quelques semaines.

Fleurissement



Depuis le début de l'été, de superbes jardinières de géraniums aux couleurs vives donnent une touche particulière au quartier de l'église.

Merci à Jean Claude et Pascal d'en avoir assuré la fixation sur le mur du cimetière, mais aussi à Brigitte et sa remplaçante Catherine pour l'entretien et l'arrosage.

Remerciements particuliers à Catherine Levant et Martine Lesprillier pour leur participation active au fleurissement d'autres endroits du bourg.

Camping



Le camping a ouvert le samedi 14 juin. Quatre jeunes de la commune ont été retenus pour assurer sur quatre périodes consécutives son fonctionnement durant l'été. Jusqu'en 2013, la municipalité embauchait sur chaque période un saisonnier mineur pour le nettoyage des sanitaires (3 h/jour 7 jours/7, sur 15 jours généralement), et en parallèle un saisonnier majeur pour assurer l'accueil (5 h/jour, 7 jours/7).

Cette année, après avoir échangé avec des personnes ayant déjà assuré l'accueil au camping, le conseil a décidé de modifier cette organisation. Il a été convenu d'embaucher par période une seule personne pour assurer simultanément l'accueil et l'entretien des sanitaires. La gestion de l'accueil au camping doit impérativement être assurée par un saisonnier majeur et la durée des contrats varie généralement de 3 à 4 semaines sur la période allant du 14 juin au 14 septembre, au rythme de 5 h/jour, 7 jours/7. Les horaires sont : 8 h 30 - 11 h 00 et 16 h 30 - 19 h 00 du lundi au dimanche inclus.

Cette année, les Plum'arbres, ces fameuses tentes suspendues sont de nouveau installées au camping depuis la mi-juin. La municipalité a renouvelé la convention avec la société « A un fil » et met à disposition des emplacements ainsi que l'accès aux sanitaires et à la salle du Droséra pour le petit-déjeuner. La commune perçoit en contrepartie une compensation financière par personne et par nuitée. La société confie la gestion de cette opération à une personne de Brennilis.

Étape à Brennilis de la 9ème ronde armoricaine



Organisée par l'A.R.S.A (Auto rétro sport d'Armorique), cette randonnée pour véhicules de sport d'époque a fait escale à Brennilis, le dimanche 29 juin.

Après une pause obligatoire en centre bourg durant laquelle un public nombreux et intéressé a pu apprécier ces voitures de collection, les bolides anciens ont sillonné le territoire communal avant de reprendre la direction du nord Finistère via La Feuillée et Botmeur.

Pardon des 26 et 27 juillet



Dans le cadre des festivités du pardon, le comité des fêtes de Brennilis a élaboré un programme riche et varié.

Le samedi, un vide grenier se tenait aux abords de la salle polyvalente. Une trentaine de stands ainsi que plusieurs producteurs locaux exposaient pour le plus grand plaisir de nombreux visiteurs tout au long de la journée.

L'après midi sur le site de l'autocross, les spectateurs pouvaient s'initier à la compétition pour quelques tours de circuit en présence d'un pilote.

En soirée, un repas fruits de mer était préparé à la salle polyvalente où plus de 200 repas ont été comptabilisés.

Le dimanche midi, un apéritif était servi sur le parvis de l'église à la sortie de la messe.

Dès 9 h 00, le dimanche matin, se déroulaient les épreuves de l'autocross avec la participation d'une centaine de pilotes. Là encore, un nombreux public a pu assister à de spectaculaires courses tandis que les enfants s'adonnaient avec joie dans un espace jeux leur étant réservé.

Félicitations au comité des fêtes, remis sur pied depuis peu, car une telle manifestation demandait un travail considérable de préparation et d'organisation pour mener à bien ces deux journées !

Rencontres halieutiques bretonnes au lac Saint-Michel



L'édition 2014 s'est déroulée, le 17 mai dernier, à partir de la fameuse anse de Nestavel-Bras où était déployée une importante logistique.

Une météo exceptionnelle associée à un partenariat de qualité entre la fédération de pêche du Finistère, la commune de Brennilis et la communauté de communes du Yeun-Elez ont contribué à une totale réussite de cette manifestation.

Une soixantaine de compétiteurs ont participé à cet évènement

et les nombreuses prises enregistrées (avec remise à l'eau systématique) ont, une fois de plus, démontré la richesse halieutique de ce « grand lac intérieur ».



Cérémonie du 8 mai



Pas moins de 10 élus ont participé avec l'association locale des Anciens Combattants à la commémoration du 8 mai 1945 au monument aux morts. Après le traditionnel dépôt de gerbe et les discours d'usage, les participants se sont retrouvés en mairie pour un vin d'honneur, suivi d'un déjeuner servi au restaurant du Ménez Bras.

1^{er} juin fête du lac



Le centre animation jeunesse du Yeun Elez organisait une fête au bord du lac pour faire découvrir les animations proposées aux enfants de la communauté de communes. Le temps étant particulièrement favorable, les adolescents en ont profité pour mettre à l'eau le bateau qu'ils ont rénové en compagnie de leur moniteur. De nombreuses animations étaient, par ailleurs, proposées et, en particulier, le tir à l'arc.

État civil

Naissances :

- * 3 janvier 2014 : Théo Catel, Bourg
- * 15 avril 2014 : Midori Jourden, Kerolland

Mariage :

- * 28 juin 2014 : Wilfried Gueguen et Anaïs Sandy Martine Comte, 2 résidence Park Tost.

Décès :

- * 25 février 2014 : Mme Marie Seven épouse Ecorchard
- * 20 mars 2014 : Mme Marie-Anne Mallegol épouse Bernard
- * 19 avril 2014 : Mme Marie Puillandre épouse Hervé